

N° 97

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018

19 avril 2018

PROJET DE LOI

autorisant la ratification de la convention n° 184 de l'Organisation internationale du travail relative à la sécurité et la santé dans l'agriculture.

Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat : 597 (2016-2017), **415** et **416** (2017-2018).

Article unique

Est autorisée la ratification de la convention n° 184 de l'Organisation internationale du travail relative à la sécurité et la santé dans l'agriculture, adoptée à Genève le 21 juin 2001, et dont le texte est annexé à la présente loi ⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 19 avril 2018.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

⁽¹⁾ Voir le document annexé au projet de loi n° 597 (2016-2017).